



DOSSIER PÉDAGOGIQUE DU FILM

TKT

0000 KINOKULTUR
CINECULTURE
CINECULTURA

IMPRESSUM

Éditeur

Kinokultur – Cinéculture – Cinecultura
Chemin de Montelly 48 | 1007 Lausanne
info@cineculture.ch | cineculture.ch

Rédaction

Elena Tenace Peggy Martin, en collaboration avec Zara Chiarolini (CRIH) et David Plisnier (CRIH)

Adaptation pour la Suisse

Yasmine Briacca

Du matériel pédagogique pour d'autres films peut être téléchargé gratuitement sur le site www.cineculture.ch.

Inscription pour des séances scolaires dans les cinémas régionaux : cineculture.ch | info@cineculture.ch

Kinokultur – Cinéculture – Cinecultura est soutenue financièrement par : Office fédéral de la culture | Fondation culturelle suisse pour l'audiovisuel (Swiss Perform) | Fondation Däster Schild | La Mobilière | Fondation Milton Ray Hartmann | Fondation Philantropique Famille Sandoz | Enseignant-es de Suisse, LCH | | Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures | Canton de Schaffhouse | Canton de Saint-Gall | Canton de Zoug | Canton des Grisons | Canton du Valais | Canton de Bâle-Campagne | Canton de Zurich | État de Fribourg | Ville de Nyon | Swisslos, canton d'Argovie | Swisslos/Culture, canton de Berne | Fond de loterie, canton de Thurgovie | Loterie Romande



cineculture.ch

CRÉDITS

Réalisé par Solange Cicurel

Scénario Solange Cicurel

Caméra Son Doan

Montage Emilie Morier

Décors Mohammed Ayada et Floris Van Looy

Musique Remy Lebbos

Son Rainier Buidin et Julien Vanhée

Version originale Français

Genre Fiction, BE, 2025

Durée 82 minutes

Production Beluga Tree et Caviar, Diana Elbaum et David Ragonig

Distribution Praesens-Film, Münchhaldenstrasse 10, 8034 Zürich.

info@praesens.com

SYNOPSIS

Alors qu'Emma, 16 ans, est admise dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital, ses parents attendent anxieusement des nouvelles du médecin. Étrangement, Emma est pleinement consciente du monde qui l'entoure mais incapable de communiquer avec lui. Pour comprendre ce qui se passe, Emma doit enquêter sur son passé et démêler le mystère entourant sa soudaine hospitalisation. Petit à petit, elle va être confrontée à la dure réalité de ce qui lui est arrivé... et remonter le cours du harcèlement qu'elle a subi.

VISÉES DIDACTIQUES

Le film et le matériel didactique sont recommandés pour le **niveau secondaire 2**.

Ce matériel didactique vous **propose un ensemble d'exercices et de tâches**. Chaque enseignant-e pourra faire sa sélection parmi eux.

Le dossier propose des **questions et des exercices thématiques** pour les phases d'enseignement **avant le film** et **après le film**.

Le matériel est conçu pour être **interdisciplinaire**, il est **orienté vers l'action**.

THÉMATIQUES

Harcèlement, milieu scolaire, responsabilité, parentalité, amitié, suicide, mal-être, mort, spiritualité, regrets, gestion du deuil.

CONTENU ENSEIGNANT·ES

AUTOUR DU FILM

TEXTE D'INTRODUCTION	3
INTERVIEW DE LA RÉALISATRICE SOLANGE CICUREL	4

THÈMES POUR L'ENSEIGNEMENT

DÉFINITION ET FORMES DE HARCÈLEMENT	6
MARCHE À SUIVRE, RESSOURCES ET CODE PÉNAL SUISSE	8

CONTENU ÉLÈVES

AVANT LE FILM

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT	11
STATISTIQUES ET MARCHE À SUIVRE	14

APRÈS LE FILM

LES PERSONNAGES DU FILM	15
LA TRAME NARRATIVE	16
À VOTRE ÉCOUTE	17

TEXTE D'INTRODUCTION

Résumé et origine du film

À 16 ans, Emma a toute la vie devant elle. Pourtant, une succession d'événements va l'entraîner vers un point de non-retour. Comment en est-elle arrivée là ? Qui la pousse à une telle extrémité ? Pourquoi ses parents, bien que proches, ne sont pas capables de l'arrêter ?

Après avoir dévoré *Tout ira bien* d'Elena Tenace, Solange Cicurel a décidé de porter ce livre à l'écran. S'inspirant de cette histoire et de nombreux témoignages recueillis auprès d'adolescents victimes de harcèlement, elle a bâti un scénario sans concession qui met en lumière l'un des grands drames de notre époque, le suicide des jeunes. Pourquoi en arrive-t-on à une telle extrémité ?

À propos de *Tout ira bien* d'Elena Tenace (2022, Livr'S)

« Emma a 15 ans. Quand elle se réveille dans une chambre d'hôpital, elle réalise qu'elle est devenue invisible aux yeux de tous. Elle a beau fouiller sa mémoire, elle ne se souvient plus

de ce qui lui est arrivé. Avec l'aide de Pablo, le seul avec qui elle parvient à communiquer, Emma va rassembler les pièces du puzzle de son passé. Et si son voyage dans cet étrange purgatoire lui apportait ce qui lui a manqué dans le monde des vivants ? »

Tout ira bien est un roman qui aborde la délicate question du harcèlement scolaire à travers le prisme du fantastique. Bien qu'il s'adresse principalement à un public adolescent, ce livre peut également se révéler accessible et utile pour les adultes, que ce soit dans un cadre professionnel ou familial.

L'autrice Elena Tenace est née dans la Région du Centre de la Belgique. Fille d'immigré-es italien-nes, elle devient professeure de français, puis responsable de projets au sein de l'ASBL Symbiose, qui œuvre pour l'intégration de tous·tes. C'est avec la troupe « Symbiose et Compagnie » qu'elle s'adonne à l'une de ses autres passions : le théâtre. Plusieurs des pièces écrites dans ce cadre sont éditées et primées. Mère de trois enfants, elle écrit dès qu'elle a un peu de répit, tard le soir ou parfois à l'aube.



Extrait

« Un silence lointain parsemé de bourdonnements amènes me parvient lentement. Une fréquence brouillée, un retour graduel à la réalité me reconnecte malgré moi à ce monde oublié. Au fil des secondes qui s'égrènent, je perçois plus distinctement certains bruits : des pas qui s'approchent et disparaissent, une sonnerie de téléphone retentissant au loin... Mes yeux, lourds d'une absence confuse, refusent encore de s'ouvrir : j'ai besoin de temps pour appréhender cette vie revenue à moi.

Et tout à coup, mes paupières se soulèvent. C'est d'abord une lumière éblouissante. Par réflexe, je plisse la moitié supérieure de mon visage.

Pourtant, mes prunelles s'habituent presque instantanément à la clarté et je les vois aussitôt : face à moi, mon père et ma mère, affalés sur leurs chaises. Dans cette pièce spartiate, quelque chose ne colle pas. Son étrangeté est dénuée du réconfort matinal, les choses ne sont pas à leur place. Même mes parents ne devraient pas se trouver là. Où sont les repères censés adoucir mon réveil ? »

INTERVIEW DE LA RÉALISATRICE SOLANGE CICUREL

Comment présenteriez-vous le film en quelques mots ?

TKT, c'est l'histoire d'une jeune fille de 16 ans, Emma, qui se retrouve dans le coma, sans que l'on sache pourquoi. Le film va dérouler à l'envers ce qui lui est arrivé. C'est une enquête, un thriller, autour de la grande thématique du film, le harcèlement scolaire. J'ai voulu essayer de montrer comment une jeune fille populaire et bien dans sa peau en arrive là, sans qu'on n'ait rien vu venir. Quelle est la dynamique en œuvre ? C'est comme une toile d'araignée dans laquelle elle va peu à peu être emprisonnée. Elle a beau se débattre, une fois qu'elle est prise dans cette toile, elle n'arrive plus à s'en libérer. Pendant tout le film, elle dit « T'inquiète, t'inquiète, je gère ». C'est quelque chose que les parents d'ado entendent beaucoup. Mais en fait, quand vos enfants vous répondent « T'inquiète », inquiétez-vous ! Ça me semblait urgent et primordial d'aborder cette question aujourd'hui, alors que c'est devenu un vrai fléau dans nos écoles. Il est nécessaire aujourd'hui d'avoir une vraie prise de conscience à ce sujet. On voulait à travers ce film susciter le débat.

La thématique est dramatique, comment avez-vous choisi de l'aborder en termes cinématographiques ?

Je ne voulais surtout pas faire un film glauque ou sombre visuellement, c'est même un film plutôt lumineux. Et puis on raconte aussi une histoire d'amour, des histoires d'amitié, de belles amitiés et des amitiés toxiques. Je voulais faire un film populaire. Et je voulais aussi qu'a priori, ma protagoniste ait tout pour plaire, qu'elle soit sympa, jolie, bien dans sa peau, et que malgré tout, elle soit victime de harcèlement. Cela peut vraiment arriver à n'importe quel ado.

Dans le film, les parents d'Emma sont présents et pourtant ils peinent à déceler les marques de sa détresse. Comment est-ce que vous avez voulu accompagner les spectateurs dans ce trajet pour voir ce qui se passe chez Emma ?

Je pense que les parents ne voient pas parce qu'ils ne savent pas où regarder. Dans le film, on montre qu'il y a des indices, des signes. Par exemple, au départ, on voit qu'Emma s'habille de manière extrêmement colorée. Et puis petit à petit, elle commence à se cacher, elle s'habille tout en noir, elle fume en cachette et devient beaucoup plus morose. Surtout, elle arrête de communiquer. Pourtant, ses parents sont formidables, ils sont à l'écoute, ce qui ne les empêche pas de passer à côté. C'est pour ça aussi qu'il était important pour moi de faire appel aux comédiens formidables que sont Emilie Dequenne et Stéphane De Groodt qui incarnent si bien ces parents qui ne comprennent pas comment ils ont pu ne pas voir cette énorme douleur qui a ravagé la vie de leur fille.

Comment avez-vous trouvé votre Emma, Lanna De Palmaert, dont c'est le premier rôle ?

Je l'ai trouvée grâce à ma fille Nina. Elles sont amies depuis des années, et elle avait vu Lanna au théâtre. Alors que j'étais en plein casting, elle m'a dit :

« Maman ne cherche plus, c'est elle. » J'ai téléphoné à Lanna en lui disant :

« Il paraît que tu fais du théâtre, Nina me dit que tu es formidable, est-ce que tu veux bien passer un casting pour moi ? »

Elle est arrivée, elle a passé le casting et à la seconde où je l'ai entendue, j'ai su que c'était elle. C'était une évidence.

Ce qui relie tous ces adolescents, ce sont aussi les réseaux sociaux et les messageries qui prennent une place très importante dans le déroulement de l'action...

Il est clair que les réseaux sociaux contribuent largement au drame dans le cas d'Emma. Si seulement on pouvait s'en passer parfois, ou au moins les limiter ! Revenons à un bon vieux Nokia ! Bon, je ne suis pas sûre qu'on y arrivera, ce qui est sûr, par contre, c'est qu'on ne se rend pas compte de la pression que cela exerce sur nos enfants, on a l'impression qu'ils sont protégés par l'écran, que cela crée une distance. Eux-mêmes pensent n'envoyer qu'un petit message idiot, une blague, mais l'accumulation de ces blagues, ça devient du harcèlement. C'est extrêmement compliqué à faire comprendre en théorie, donc j'espère que le film contribuera à l'illustrer en pratique. Le cinéma permet de se mettre dans la peau de l'autre, ici, dans la peau de celle qui va recevoir message après message. Comprendre que même si l'intention n'est pas formellement de faire du mal, c'est l'effet que ce petit message produit, couplé aux autres.



Qu'est-ce qui vous a donné envie à l'origine de raconter cette histoire ?

Tout simplement de voir des adolescents harcelés, des ados qui avaient des parents aimants, des parents formidables, qui n'ont pas vu ce qui leur arrivait. Cela m'a plongée dans une infinie tristesse et je me suis mise à me demander comment parler de ce sujet. Et puis un jour je suis tombée sur le livre d'Elena Tenace, *Tout ira bien*, qui m'a beaucoup inspirée. J'ai donc choisi de raconter cette histoire sous le prisme de l'enquête, ce qui permet au spectateur d'accompagner Emma dans sa recherche. C'est un dispositif assez particulier, puisqu'en fait Emma remonte dans sa mémoire. Elle va commencer par aller voir du côté de ses amis, puis chez ses parents, chez sa voisine. Petit à petit, elle reconstitue ses souvenirs, comme un puzzle, pièce après pièce, parfois ça rentre, parfois ça ne rentre pas, et au fur et à mesure, elle va comprendre ce qui lui est arrivé.

Justement, vous avez fait le choix de ne pas éviter le drame, de ne pas le contourner. Pourquoi ?

Parce que je pense que c'est la réalité des adolescents qui sont confrontés au harcèlement. C'est un drame, ce n'est pas quelque chose que l'on peut traiter à moitié. C'est un vrai drame, il n'y a pas d'autres mots. On ne peut pas le contourner ni se voiler la face.

Quelles sont les références qui vous ont nourrie et inspirée pendant l'écriture et la réalisation ?

Sur le plan visuel, je voulais une image entre *Sex Education* et *Euphoria*, j'en ai beaucoup parlé avec mon chef opérateur.

Ce sont deux très bonnes séries pour ados, qui ont su trouver un langage qui leur parle. J'aime que ce soit une image très lumineuse, surtout dans *Sex Education*. Et puis j'aimais bien la transition entre une image très lumineuse au début qui au fur et à mesure change alors que le film et le propos deviennent de plus en plus durs.

La musique a également une place importante dans le film, comme dans la vie d'Emma.

Emma se réfugie dans la musique quand ça ne va pas, comme beaucoup d'ados, d'ailleurs. De fait, la musique est essentielle dans le film. Elle a été composée par Rémi Lebbos et le groupe belge Colt. C'est elle qui rythme le film. On a beaucoup travaillé aussi sur le *sound design*, qui accompagne Emma dans sa façon de ressentir les choses. L'idée, c'était vraiment qu'à partir du moment où son cœur bat, votre cœur bat aussi. La musique vous porte, elle est vraiment un personnage du film.

Pour terminer, qu'est-ce qui vous tenait le plus à cœur avec ce film ?

C'est le message. Si vous êtes témoin de harcèlement, parlez, parlez-en ! C'était important pour moi qu'Emma ne soit pas une oie blanche, qu'elle sache aussi se défendre, du moins au début, qui est bien intégrée, et qui pourtant, va être victime. Ce genre de choses, ça n'arrive pas qu'aux autres. Et personne ne mérite d'être harcelé. Peu importe ce que vous avez pu dire ou faire, personne ne mérite d'être harcelé.



THÈMES POUR L'ENSEIGNEMENT

DÉFINITION ET FORMES DE HARCÈLEMENT

Définition : « Le harcèlement scolaire est un processus social néfaste qui se caractérise par une dynamique de pouvoir déséquilibrée (a), laquelle découle des normes sociales (sociétales) et institutionnelles. Les agissements sont souvent répétés (b) et se manifestent par un comportement interpersonnel indésirable (c) des élèves ou du personnel scolaire, qui cause un préjudice physique, social et émotionnel aux personnes ou aux groupes ciblés ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scolaire. »¹

Ainsi, le harcèlement se compose d'une multitude d'actes d'agression, d'intimidation, d'exclusion et de manipulation visant un·e élève. Les rôles sont généralement distribués de la façon suivante :

1. La cible : C'est la personne qui subit les agressions. Dans certains cas, les cibles peuvent être multiples. Toute personne vulnérable à un instant T peut être la cible de harcèlement. Certaines personnes sont davantage sensibles, anxieuses ou impressionnables. Un manque de confiance en soi rend plus difficile de se faire respecter, de mettre ses limites ou de dire non. Les épreuves de la vie peuvent aussi rendre plus vulnérable : une personne forte peut alors devenir une cible potentielle pour une autre qui aurait perçu une faille. En réalité, chacun·e de nous pourrait, à un moment ou un autre, devenir la cible de harcèlement.

2. L'auteur·rice : Il ou elle commet les agressions, petites ou grandes, qui alimentent la dynamique de harcèlement. Ce rôle peut également être tenu par plusieurs personnes. Il se subdivise majoritairement en deux profils :

a. « agresseur·euse cible » : Ces jeunes, à la fois agressif·ves et cibles de harcèlement, souffrent de rejet et sont souvent stigmatisé·es. Leur situation complexe nécessite une prise en charge clinique, car, en plus de leurs propres souffrances, ils ou elles perturbent également leur entourage.

b. agresseur·euse non cible : Ces auteur·rices de harcèlement ne sont pas directement cibles de harcèlement. Ils ou elles n'agissent pas nécessairement pour renforcer la cohésion de leur groupe, mais cherchent à exercer un pouvoir et à susciter la peur. Leur comportement est donc basé sur un système de croyances qui banalise la stigmatisation (« simples plaisanteries » à leurs yeux), et dont il faut chercher l'origine (notamment par l'étude de leur contexte familial ou des adversités traversées durant l'enfance). Le silence ou la complicité des témoins renforce implicitement leur comportement, puisqu'ils ou elles développent alors un sentiment d'impunité.

3. Les témoins : Ce sont toutes les personnes qui vont assister aux agressions et qui vont se positionner en faveur de l'auteur·rice (complices) ou de la cible (alliance). Le rôle des témoins est capital en situation de harcèlement : souvent, l'auteur·rice de harcèlement agit dans le but de gagner en popularité. Il ou elle agit donc le plus souvent devant des témoins (mais pas devant des adultes). La réaction de ces dernier·ères peut donc encourager ou endiguer le processus de harcèlement, selon qu'elle soutient l'auteur·rice de harcèlement (par des rires, des encouragements...) ou qu'elle le dénonce. Le rôle des témoins a donc une importance capitale et peut être divisé en 3 types :

a. passifs : ne participent pas directement aux violences, mais ne s'y opposent pas ou font semblant de les ignorer.

b. actifs : encouragent les situations de harcèlement ou y participent, colportant des rumeurs, s'associant aux moqueries ou à des actes de violence.

c. agissant : intervient seul·e ou en groupe, en défendant la cible et/ou en faisant appel à un adulte. En refusant de partager les images, en coupant aux rumeurs, en recadrant toutes celles et ceux qui seraient tentés par la complicité, les témoins peuvent agir sur la souffrance de la cible et l'aider à traverser ce qui sera toujours une période très difficile.

Source

¹ <https://www.unesco.org/fr/articles/definir-le-harcèlement-scolaire-et-ses-implications-pour-leducation-les-enseignants-et-les-éleves>

Voici une liste (non exhaustive) qui couvre la majorité des comportements qui caractérisent les dynamiques de harcèlement :

- **La moquerie constante** : Elle consiste à utiliser des sarcasmes répétés, des surnoms humiliants ou des imitations pour rabaisser et dégrader l'image de la cible aux yeux des autres.
- **L'intimidation physique** : Il s'agit d'une forme d'agression où la violence est utilisée pour intimider et dominer la cible. Elle peut prendre diverses formes : coups, bousculades, invasion de la sphère personnelle, destruction de biens personnels ou tout autre contact physique non consenti.
- **Le cyberharcèlement** : Le harcèlement numérique est pratiqué via des technologies telles que les réseaux sociaux, les messageries instantanées ou les forums en ligne. Les agresseur-euses peuvent cacher leur identité tout en atteignant leur cible à tout moment et en tout lieu. Ce type de harcèlement inclut la diffusion de rumeurs, le partage de photos embarrassantes ou l'envoi de messages menaçants.
- **L'exclusion sociale** : Forme subtile mais destructrice de harcèlement, l'exclusion sociale consiste à isoler intentionnellement la cible de ses pairs. Cela peut se traduire par des refus d'inviter l'élève à des activités de groupe, des conversations qui cessent à son approche, ou par une ignorance systématique.
- **Les rumeurs malveillantes** : Il s'agit de la diffusion d'informations fausses ou exagérées dans le but de nuire à la réputation d'une personne. Ces rumeurs se propagent rapidement, notamment par le biais des réseaux sociaux.
- **Les agressions verbales** : Ces agressions se caractérisent par des paroles blessantes, des insultes ou des menaces dirigées contre une personne (différentes des moqueries par la brutalité des propos).
- **La discrimination** : La discrimination en milieu scolaire cible des élèves en raison de leur origine, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur religion ou d'autres caractéristiques. Elle peut se manifester par l'exclusion de groupes, des commentaires déplacés, des blagues offensantes ou des pratiques inéquitables.
- **La sexualisation non consentie** : Ce comportement inclut des actions à connotation sexuelle non désirées, comme des remarques obscènes ou des gestes inappropriés. Un exemple courant est l'envoi de messages ou d'images à caractère sexuel, ou le fait de toucher une personne sans consentement.



MARCHE À SUIVRE, RESSOURCES ET CODE PÉNAL SUISSE

Marche à suivre :

Les enseignant-es peuvent repérer un-e élève en difficulté. Généralement, il s'agit de ruptures du comportement habituel, avec des signes atypiques comme ceux-ci :

- L'élève présente des marques physiques (bleus, griffures inexplicables, plaies, fractures, etc.), est anxieux, nerveux ou très vigilant.
- L'élève a peur d'aller à l'école ou de participer à des activités scolaires. Il ou elle est souvent absent-e ou demande à rentrer à la maison.
- L'élève perd des ami-es brutalement et évite les réunions. Il ou elle reste proche des adultes.
- L'élève est régulièrement bouleversé après avoir passé du temps sur son téléphone (sans explication valable) et fait preuve d'une discrétion inhabituelle, notamment concernant ses activités en ligne.
- L'élève perd ou abîme ses vêtements, ses appareils électroniques ou ses objets personnels.
- L'élève se plaint de maux de tête, de maux de ventre ou d'autres troubles physiques, pouvant aller jusqu'à l'anorexie ou les crises de boulimie.
- L'élève ne dort pas bien ou il fait des cauchemars, il ou elle devient agressif-ve et est sujet-te à des explosions de colère.

Les parents (et tous-tes les adultes) jouent également un rôle important dans la prévention et la gestion du harcèlement scolaire depuis la maison. Voici quelques conseils à prodiguer...

... de manière préventive :

1. Informer l'enfant sur le harcèlement pour le repérer plus facilement.
2. Encourager un dialogue ouvert et régulier, notamment sur les sentiments de l'enfant.
3. Encourager l'enfant à devenir un modèle positif (pas exclure ses camarades se montrer respectueux-euse et bienveillant-e).
4. Renforcer la confiance en soi de l'enfant.
5. Servir de modèle en matière de comportement et d'écoute (respect et bienveillance).
6. S'intéresser aux activités en ligne de l'enfant : comprendre les plateformes et mettre en garde contre les différents risques auxquels l'enfant peut être confronté-e en ligne.

... en cas de harcèlement avéré :

1. Écouter l'enfant avec calme et ouverture. Montrer de l'empathie.
2. Renforcer la confiance de l'enfant, en commençant par le rassurer et le féliciter d'avoir osé en parler. Apporter un soutien constant et inconditionnel à l'enfant, se placer comme personnes disponibles à tout moment pour écouter ou aider.
3. Entrer dans les détails, faire parler l'enfant de ses émotions pour lui apporter un soulagement émotionnel et lui permettre de mettre des mots sur ce qu'il ou elle vit. Il est aussi possible de tenir compte de l'expression non verbale, car il existe de nombreuses façons saines d'exprimer ses émotions sans avoir besoin de parler (faire du sport, pleurer, écouter de la musique ou produire de l'art).
4. Communiquer avec les enseignant-es ou le personnel de l'école.

Ressources :

L'**outil R.A.I.N** a été conçu en 2019 par et pour les équipes du CRIH (Centre de Recherche et Intervention Harcèlement), il est désormais utilisé par des centaines de professionnel·les formé·es au fil des années. Il s'agit d'une méthode simple qui permet de clarifier les situations de difficultés relationnelles et de poser un diagnostic précis. En effet, R.A.I.N. est un acronyme qui aide à mémoriser les quatre critères essentiels pour analyser une situation de harcèlement :

- 1. Répétition :** Ce critère fait référence au caractère récurrent des agressions ou des actes d'intimidation.
- 2. Asymétrie :** Il s'agit du déséquilibre de pouvoir entre le(s) auteur·rice(s) et la cible, qui se traduit par une domination lorsqu'il est validé.
- 3. Intentionnalité :** Ce critère souligne que les actes du ou des auteurs ne sont ni accidentels ni involontaires. Il y a une intention de se moquer, de rabaisser ou d'humilier la cible même si les auteurs ne sont pas toujours conscients des conséquences de leurs actes et banalisent leur comportement.
- 4. Nuisance :** Ce dernier critère atteste que la cible souffre, que ce soit de manière légère ou intense, des actes perpétrés par les auteurs.

Lorsque ces quatre critères sont remplis, la situation relève d'une dynamique de harcèlement. En revanche, si un ou plusieurs critères ne sont pas validés, il ne s'agit pas de harcèlement, mais d'une autre forme de difficulté relationnelle, qui peut rester préoccupante.

D'autres ressources peuvent se trouver dans les études et les recommandations sur le harcèlement en milieu scolaire suisse, ainsi qu'auprès d'associations spécialisées. En voici quelques exemples :



Harcèlement – intimidation et violences entre élèves (canton de Vaud)
<https://www.vd.ch/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves#c2074901>



Nous sommes là pour toi
(147 – ProJuventute)
<https://www.147.ch/fr/>



Comment agir en cas de harcèlement scolaire ? (canton de Genève)
<https://www.ge.ch/comment-agir-cas-harcelement-scolaire>



Mon enfant est victime de harcèlement-intimidation (ProJuventute)
<https://www.projuventute.ch/fr/parents/developpement-et-sante/harcelement>



Tu es victime de violence ? (Sans violence – Site fédéral)
<https://www.sans-violence.ch/tu-es-victime-de-violence>



Un espace où poser tes questions et t'informer anonymement (Ciao)
<https://www.ciao.ch/>



Déclarer un cyberharcèlement (Office fédéral de la cybersécurité)
<https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/>



Formations à l'écoute tous publics (La Main Tendue – 143.ch)
<https://www.143.ch/fr/2025/11/24/formations-a-lecoute-tous-publics/>

Code pénal suisse :

Plusieurs articles touchent le harcèlement, même s'il n'existe pas (encore) d'article spécifique au harcèlement tel qu'il se manifeste en milieu scolaire. Voici quelques articles liés aux formes de harcèlement montrées dans le film, qu'il peut être utile de rappeler à vos élèves :

Harcèlement – Art. 181b (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026) :

Quiconque, obstinément, traque, importune ou menace une personne d'une manière propre à l'entraver considérablement dans la libre détermination de sa façon de vivre, est, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Transmission induite d'un contenu non public à caractère sexuel – Art. 197a :

¹ Quiconque transmet à un tiers un contenu non public à caractère sexuel, notamment des écrits, enregistrements sonores ou visuels, images, objets ou représentations, sans le consentement de la personne qui y est identifiable, est, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire.

² L'auteur est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire s'il a rendu le contenu public.

Discrimination et incitation à la haine – Art. 261^{bis} :

Quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle, quiconque, publiquement, propage une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique cette personne ou ce groupe de personnes, [...]

quiconque publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaisse ou discrimine d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle ou qui, pour la même raison, nie, minimise grossièrement ou cherche à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité,

quiconque refuse à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ou de leur orientation sexuelle, une prestation destinée à l'usage public, est puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

D'autres infractions liées à celles-ci peuvent être complémentaires : Art. 126 – Voies de fait, Art. 156 – Chantage, Art. 173 – Diffamation, Art. 174 – Calomnie, Art. 177 – Injure, Art. 180 – Menaces, Art. 181 – Contrainte. Il serait aussi utile de comparer ces articles avec le **Droit pénal des mineurs**.

Autres textes légaux :

Si vous souhaitez aborder avec vos élèves le cadre légal en Suisse du point de vue des victimes, nous vous recommandons de consulter également les textes suivants :

La **Convention relative aux droits de l'enfant** (où le cadre légal international prime sur le suisse).

La **Constitution fédérale** (notamment Art. 8 – Égalité, et Art. 11 – Protection des enfants et des jeunes) et le **Code civil suisse** (notamment Art. 28b – Violence, menaces ou harcèlement).

La **Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions**.

CONTENU ÉLÈVES

AVANT LE FILM

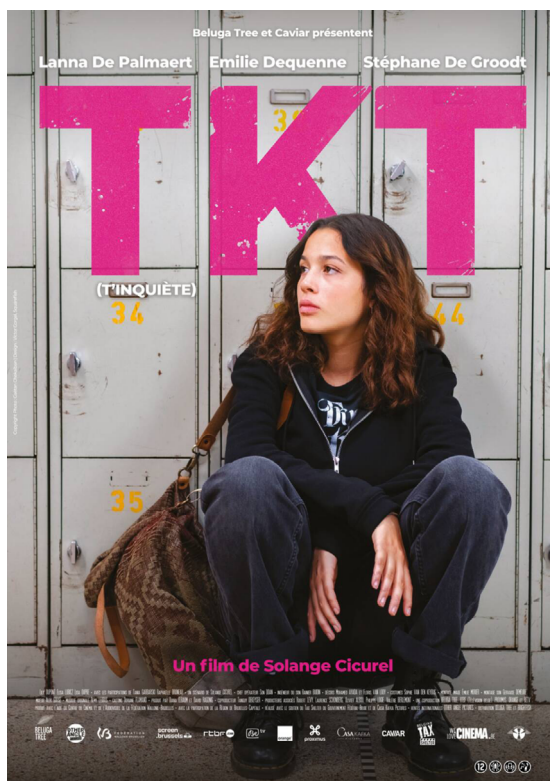
IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES FORMES DE HARCÈLEMENT

1. Que savez-vous sur le harcèlement ? Discutez pour introduire le sujet.

- Par groupes de deux, définissez ce qu'est le harcèlement pour vous. Comparez votre réponse avec celles des autres dans votre classe.

- Sous quelle(s) forme(s) se manifeste le harcèlement à l'école ou au gymnase/lycée/collège ?

- Avez-vous déjà été témoins d'une situation de harcèlement ? Qu'avez-vous alors ressenti ?



- Que vous disent le titre et l'affiche du film ? Quelles hypothèses faites-vous sur le thème et sur la manière dont il sera abordé ?

2. Passe en revue les huit formes de harcèlement suivantes. Ensuite, tente de les définir et trouve un exemple pour chacune de ces formes.

- La moquerie constante :

- L'intimidation physique :

- L'exclusion sociale :

- Les rumeurs malveillantes :



- Les agressions verbales :

- La discrimination :

- La sexualisation non consentie :

- Le cyberharcèlement :

APPROFONDISSEMENT : LE CYBERHARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui exploite l'espace numérique (réseaux sociaux, internet, SMS), et dont l'objectif est de nuire à autrui.

Par le biais de la diffusion massive d'images, de vidéos ou de commentaires humiliants, le cyberharcèlement est une caisse de résonance pour les faits de harcèlement déjà présents. La rapidité avec laquelle ils se propagent amplifie le phénomène.

Dans l'espace virtuel, les personnes harcelées sont sous menace permanente, ce qui augmente leur sentiment de mal-être et la pression sociale qu'elles subissent. Les cibles se sentent constamment agressées, sans répit ni refuge. Dans ce type de phénomène, le lien social virtuel peut cruellement manquer d'empathie, car, par écrans interposés, il est plus difficile de mesurer sa part de responsabilité dans le mal fait à autrui.

Dans ce contexte, il est important de noter qu'**un clic pour liker ou partager équivaut à accentuer et être complice du harcèlement.**

- 3. Exercice d'observation : essaie de repérer ces différents formes de harcèlement dans le film. Demande-toi ce qui les rend si insidieuses et observe les répercussions qu'elles ont sur le personnage principal (Emma).**

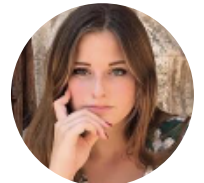
APRÈS LE FILM

LES PERSONNAGES DU FILM

Relie chaque personnage du film avec son image et donne-leur un numéro par ordre d'apparition.

EMMA

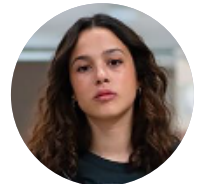
Apparemment sans histoires, Emma se lasse des routines et commence à explorer sa propre voie. Elle s'éloigne de ses ami-es, et son désir de changement va lui coûter cher.



N° ____

MANON

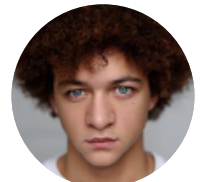
L'une des deux meilleures amies d'Emma. Elle se sent blessée par les non-dits de son amie, ce qui la pousse à prendre ses distances, même lorsqu'Emma en a le plus besoin.



N° ____

LOU

Clairement la meilleure ennemie d'Emma. Lou critique les autres sans relâche, mais réalise-t-elle vraiment l'ampleur du mal qu'elle peut causer ?



N° ____

JEANNE

Meilleure amie de Lou (qu'elle semble admirer), Jeanne peine à se forger un jugement propre. Ses actions sont souvent dans le but de de plaire et d'exister aux yeux de son modèle.



N° ____

RAPH

Petit-ami puis ex-petit-ami d'Emma, Raph passe du statut d'amoureux romantique à celui d'ex-aigri et revanchard, incapable de gérer la rupture de manière saine.



N° ____

JULIE

Voisine et amie d'enfance d'Emma. Lorsqu'Emma s'engage dans une aventure avec le *crush* de toujours de Julie, la jalousie prend le dessus sur leur amitié.



N° ____

MAX

Prototype du tombeur, Max préfère collectionner les conquêtes plutôt que de vivre une vraie histoire d'amour. Sa peur de s'engager l'a conduit à bâtir une carapace d'insensibilité.



N° ____

LA TRAME NARRATIVE

Le film est organisé autour de moments-clés qui entraînent Emma vers sa tragédie. Donne un titre à chacun de ces moments (tu peux t'inspirer des différentes formes de harcèlement vues plus tôt).

1. Lou critique le poncho qu'Emma porte :

2. Emma réagit à ses critiques, devant les casiers de l'école, Lou s'énerve et redouble ses attaques :

3. Lou s'excuse d'avoir critiqué la tenue d'Emma qui lui dit qu'effectivement, ce n'était pas sympa. Lou s'énerve à nouveau et en profite pour critiquer encore plus Emma :

4a. Emma a un petit accident menstruel et Lou la filme :

4b. Les autres élèves ne réagissent pas, seule Manon lui vient en aide en lui donnant son pull :

5. Les amies d'Emma décident de la boycotter. Elles se sentent trahies parce qu'Emma ne leur a pas fait part de son envie de rompre. Elles ont l'impression qu'Emma n'a pas eu confiance en elles :

6. En plein cours, l'ensemble des élèves reçoit une vidéo. Emma va l'ouvrir aux toilettes et découvre que c'est une vidéo intime d'elle avec Max qui a été filmée à leur insu :

7. Emma demande de l'aide à Julie au sujet de la vidéo, qui refuse de l'aider. Elle se sent trahie par son amie qui a entamé une relation avec son *crush* de toujours :

8. Les autres élèves se moquent d'Emma lorsqu'ils la croisent après la diffusion de la vidéo :

9. Lorsqu'Emma arrive à la soirée organisée par Raph, ses amies et amis la charient et l'insultent de fille facile (Raph dit qu'elle n'en vaut pas la peine). Seule Manon la soutient et lui propose de rester avec elle :

10. Lorsque Meredith et Fred (les parents d'Emma) tentent de lui parler, Emma refuse tout dialogue :

À VOTRE ÉCOUTE

1. Écoute le podcast RTS suivant et prends des notes. Ensuite, réponds aux questions sur le film.



« TKT » s'attaque au harcèlement scolaire (RTS)

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2025/audio/tkt-s-attaque-au-harcelement-scolaire-29005989.html>

Espace de notes sur le podcast :

- Maintenant que tu as vu le film, comment réagiras-tu face à une situation de harcèlement ?

- Que pensez-vous de l'attitude des parents d'Emma ? Quelles sont les raisons qui empêchent les cibles de harcèlement de parler et qu'est-ce qui peut les aider à parler ?

2. Par groupes de deux, créez votre propre podcast sur la base de celui que vous venez d'écouter. Ainsi, il devra contenir : une amorce, l'annonce de votre sujet (une des formes de harcèlement), l'interview d'une personne de référence, une partie analytique sur une situation (du film et/ou réelle).

